

CONTRAT DE PARTENARIAT SOLIDAIRE -Période de mai 2025 à octobre 2025

Association pour le Maintien d'une Producteur : Hélène Gillard – VERT COLZA pour le produit : Biscuits

Produits proposés: assortiment de biscuits à 2,20 € les 100g. PREVOIR DEUX SACS TISSU LAVABLES

- > Biscuits cuits au feu de bois, préparés avec les farines et les graines de la ferme ainsi que les œufs et les fruits (confiture) en fonction de la production.
- > Farine sur meule de pierre.
- > Ingrédients AB
- Livraison en vrac en sac tissu nominatif fourni par vos soins dans un esprit zéro déchet. Le nettoyage du sac étant de la responsabilité de l'amapien. FOURNIR DEUX SACS pour assurer la rotation

Référente: Yveline Leblanc clemleblanc@sfr.fr

La distribution a lieu tous les mois sur le lieu de distribution de l'AMAP CONSOUDE au lieu dit « Les Héraults » à Sepmes.

L'engagement est signé pour une durée de 6 mois

Je soussignée VERT COLZA - Hélène Gillard, La civerie, 37600 Loches
Ingillard@hotmail.com

## **Producteur**

- O m'engage à fournir toutes les mois les produits commandés par les consommateurs.
- O m'engage à être présent sur le lieu de livraison au moins un mardi tous les trimestres.
- O m'engage à accueillir le groupe d'adhérents au moins une fois par an.

O adhère aux principes de la Charte de l'AMAP CONSOUDE							
Je soussigné (e), Nom, prénom:							
Adresse :							
Tél fixe :Tél portable :Courriel :							
Consommateur							
O m'engage pour la période du contrat à soutenir le producteur dans sa démarche.							
O m'engage à venir prendre mes produits ou à les faire récupérer par une personne de mon choix.							
O m'engage à assurer au moins une permanence pour assurer la distribution des produits.							
O J'indique les quantités de chaque produit commandé :							

	Le 06 mai	Le 03 juin	Le 01 juillet	Le 05 août	Le 02 septembre	Le 07 octobre	Total quantité		Total prix
Biscuits 100g								X 2,20 €	

Je règle par chèque(s) à l'ordre de <b>GAEC Vert Colza</b> et remets mon règlement à la référente Yveline Leblanc.								
Un chèque d'un montant de€	ou	chèques des montants suivants	€ (indiquer dates d'encaissement au dos, merci).					
Fait à le		Le producteur :	L'adhérent					